

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie La Forêt des Découvertes Inc.		Date d'inspection Le 21 janvier 2026	
Nom de l'établissement Garderie la Forêt des Découvertes 2		Numéro de permis 2020033	
Adresse 70 avenue des Pionniers Balmoral NB E8E 1E1		Numéro de téléphone (506) 509-0079	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 38		Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Mona Martin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Une visite a été effectuée à l'établissement en après-midi dans le cadre d'une inspection de surveillance.
- Lors de la visite, le ratio est respecté.
- Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.
- Un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant. Les procédures applicables au changement des couches sont affichées bien en vue dans les lieux réservés au changement des couches.
- Il y a un écart de 46 cm entre chaque équipement de sieste. Tout l'équipement de sieste est lavable et étanche.
- L'exploitant demande que le parent l'informe si l'enfant sera absent. Les parents sont avisés lorsqu'un enfant a une maladie transmissible.
- La nourriture apportée de la maison porte une étiquette indiquant le nom de l'enfant et est réfrigérée au besoin aussi l'eau potable est servie tout au long de la journée.
- Observations:
- Groupe nourrissons: Lors de la visite, les enfants faisaient la sieste.
- Groupe 2-4 ans : À mon arrivée, les enfants faisaient la sieste. Le changement de couche a également été observé.
- Groupe 4-5 ans: Lors de la visite, trois enfants faisaient la sieste tandis que les autres participaient à des jeux libres. Durant ce temps, les enfants s'amusaient avec des blocs, faisaient des casse-têtes, jouaient avec de la pâte à modeler et faisaient des dessins. Les éducatrices étaient engagées dans le jeu de l'enfant.
- Des discussions ont eu lieu avec l'éducateur concernant la santé des enfants. Il m'explique que lorsqu'un enfant tombe malade à la garderie, le parent est contacté et doit venir chercher son enfant dans un délai d'une heure. L'enfant est alors séparé des autres sous surveillance.
- Lorsqu'un enfant est malade, le parent en informe la garderie. Les formulaires de gestion des maladies sont remplis au besoin. Les parents sont avisés lorsqu'un enfant présente une maladie transmissible.

Mona Martin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Date

original signé par

Nicky Cayouette

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 janvier 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"